

06 oct 2023 -16:56

Appartient à Conseil des ministres du 6 octobre 2023

## Fonction publique : mesures concernant l'inclusion des personnes handicapées et les aménagements raisonnables lors de sélections

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant diverses mesures en vue du recrutement de personnes handicapées au sein de la fonction publique fédérale et des aménagements raisonnables lors de sélections.

Malgré diverses mesures visant à encourager le recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique administrative fédérale, la moyenne reste structurellement inférieure au quota de 3 %.

Dans le prolongement de l'accord de gouvernement et du Plan d'action fédéral handicap dans lequel le gouvernement s'engage à consentir des efforts supplémentaires pour atteindre son objectif d'employer au moins 3 % de personnes handicapées dans les services publics fédéraux, ce projet d'arrêté royal vise à :

- réformer l'arrêté royal du 6 octobre 2005 portant diverses mesures en matière de sélection comparative de recrutement et en matière de stage
- encourager le recrutement de personnes handicapées
- permettre aux services publics qui relèvent de son champ d'application d'atteindre à terme le quota de 3 %
- affiner le monitoring des personnes handicapées au sein de l'effectif de l'administration fédérale
- réformer la Commission d'accompagnement pour le recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique fédérale
- clarifier le cadre relatif à l'examen des aménagements raisonnables lors de sélections
- créer un régime de déplacements domicile-lieu de travail plus avantageux pour les personnes handicapées

Le projet d'arrêté royal est transmis pour avis au Conseil d'État, après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Bram Sebrechts  
Porte-parole  
+32 498 27 31 91  
[bram.sebrechts@desutter.fed.be](mailto:bram.sebrechts@desutter.fed.be)